



Conditions d'accès et d'utilisation des services web géographiques de visualisation du Service public de Wallonie

(Version 1.1 du 03 août 2016)

Toute question relative aux conditions d'accès et d'utilisation des services est envoyée à :
SPW – Département de la Géomatique - Direction de l'Intégration des géodonnées
Chaussée de Charleroi, 83 bis, 5000 Namur OU helpdesk.carto@spw.wallonie.be

Article 1. Objet

§1^{er}. L'accès et l'utilisation des services web géographiques de visualisation du Service public de Wallonie (« SPW »), ci-après dénommées « services », sont soumis aux conditions définies ci-après, sous réserve de conditions particulières qui sont précisées dans les métadonnées des services dans Métawal¹.

§2. Les conditions d'accès et d'utilisation des services s'appliquent sans préjudice des conditions d'accès et d'utilisation des données² disponibles au travers des services.

§3. L'utilisateur a pris connaissance et accepte, sans réserve, les conditions d'accès et d'utilisation des services décrites ci-après.

Article 2. Définition

On entend par « services web géographiques de visualisation », ci-après dénommés « services » : services web qui fournissent une carte au format image, pouvant correspondre à la superposition de plusieurs couches de données géoréférencées.

Les métadonnées associées et les métadonnées de services tiers font partie intégrante des services.

Article 3. Principe

¹ Ces conditions sont disponibles dans le catalogue du Géoportail de la Wallonie à l'adresse <https://geoportail.wallonie.be/catalogue-donnees-et-services>.

² Ces conditions sont disponibles dans le catalogue du Géoportail de la Wallonie à l'adresse <https://geoportail.wallonie.be/catalogue-donnees-et-services>.

§1^{er}. Sous réserve du paragraphe 2, le SPW permet l'accès et l'utilisation gratuits des services par tout utilisateur.

§2. Les services à accès sécurisé font l'objet d'une autorisation dont les modalités sont décrites dans les métadonnées associées.

Article 4. Propriété intellectuelle portant sur les services et sur les données accessibles au travers des services

§1^{er}. Les conditions d'accès et d'utilisation sont non exclusives : le SPW peut autoriser d'autres utilisateurs à accéder et à utiliser les services aux mêmes conditions. Ces conditions portent sur les services, sur les données et sur les métadonnées associées.

§2. L'accès et l'utilisation des services ne constituent pas un transfert de propriété total ou partiel des données consultées au travers des services au profit de l'utilisateur.

Les conditions d'utilisation des données sont décrites dans les métadonnées associées.

Article 5. Conditions spécifiques à l'accès et à l'utilisation des services

§1^{er}. L'utilisateur n'appelle pas les services de manière disproportionnée ou inadaptée.

On entend par « utilisation disproportionnée ou inadaptée », une utilisation susceptible de perturber le fonctionnement de l'infrastructure informatique du SPW, de telle manière qu'elle provoquerait un engorgement ou un dommage aux serveurs du SPW.

§2. L'utilisateur qui copie et diffuse les données disponibles au travers des services respecte les conditions des licences d'utilisation de ces données.

§3. Toute mention fournie par les services ne peut pas être occultée ou supprimée par l'utilisateur.

§4. L'utilisateur n'altère pas les données disponibles au travers des services et les métadonnées associées de quelque manière que ce soit, notamment en modifiant les métadonnées et la mention de la source.

§5. L'utilisateur s'assure de la conformité et de la mise à jour des métadonnées de ses services avec celles des serveurs du SPW. Il consulte, à cette fin, les métadonnées disponibles.

Article 6. Responsabilité du SPW

§1^{er}. Les données disponibles au départ des services sont mises à la disposition de l'utilisateur à titre indicatif. Le SPW ne garantit pas la mise à jour, l'exactitude et l'actualité des données.

§2. Le SPW n'est pas responsable :

- des dommages directs ou indirects, prévisibles ou non, découlant de l'utilisation des contenus des services,
- des cas d'inadéquation du contenu des services aux besoins de l'utilisateur,
- des cas où l'utilisateur fait une utilisation inopportune ou une mauvaise interprétation du contenu des services.

§3. Le SPW met raisonnablement en œuvre les moyens dont il dispose pour assurer ou faire assurer un accès continu aux services.

Toutefois, le SPW n'est pas responsable à l'égard de l'utilisateur de retard, d'interruptions des services ou de défaut éventuel de qualité des services, pour quelque raison que ce soit, y compris pour des raisons de maintenance, d'entretien ou de mise à jour des serveurs.

Si l'utilisateur constate une erreur ou une omission dans les services ou les contenus, il peut le signaler à helpdesk.carto@spw.wallonie.be.

§4. Le SPW peut limiter l'accès aux services en fonction de la capacité technique de ses installations.

§5. Le SPW se réserve le droit de modifier sans préavis les formats ou les standards particuliers de diffusion via ses services web. Le SPW communique sur le Géoportail les changements sur ses serveurs et ses services web. L'utilisateur s'adapte aux modifications éventuelles des services (URL, version, conditions d'accès, etc.), et aux contenus renvoyés par ces services (formats, projections, etc.).

§6. Le SPW se réserve le droit de modifier le mode de représentation des données (symbologie), disponibles au travers des services. L'utilisateur consulte les légendes et les métadonnées et s'assure de faire une utilisation adéquate des données.

§7. Le SPW n'est pas responsable de l'utilisation par l'utilisateur des liens hypertextes présents sur les services et du contenu des sites internet vers lequel l'utilisateur est dirigé par ces liens hypertextes.

Article 7. Modifications - Fin de l'accès et de l'utilisation des services

§1^{er}. Les conditions d'accès et d'utilisation des services peuvent être adaptées unilatéralement par le SPW, à tout moment et sans préavis.

§2. Le SPW peut décider, à tout moment et de manière unilatérale, de mettre fin à l'accès et à l'utilisation des services, sans donner droit à un quelconque dédommagement à l'utilisateur.

§3. Le SPW peut restreindre ou suspendre, temporairement ou définitivement et sans préavis, l'accès à l'utilisateur qui ne respecte pas une ou plusieurs conditions.

Une indemnisation peut être demandée à l'utilisateur qui ne respecte pas une ou plusieurs conditions et qui cause un dommage aux serveurs du SPW.

Article 8. Loi applicable et compétence

§1^{er}. Les conditions d'accès et d'utilisation des services sont soumises à la loi belge.

§2. Tout différend lié notamment à la formation, à l'interprétation, à l'exécution ou à l'extinction des conditions d'accès et d'utilisation des services est soumis à la compétence exclusive des tribunaux de l'arrondissement judiciaire de Namur.